

# 16<sup>e</sup> RALLYE DU PAYS BASQUE

COUPE DE FRANCE DE RALLYE 1<sup>ère</sup> DIVISION - coeff 4

**ANGLET - HASPARREN**

**1<sup>er</sup> et 2 SEPTEMBRE 07**



**LANA**

interim

**ANGLET**

Tél. 05 59 63 39 85



**SALLABERRY**

HASPARREN - TÉL. 05 59 29 62 14



TOTAL

# 16° RALLYE NATIONAL DU PAYS BASQUE

**N.P.E.A.**

**COUPE DE FRANCE DES RALLYES 2007  
1° DIVISION ( Coef 4)**

**01 et 02 Septembre 2007**

## REGLEMENT PARTICULIER

MAJ du 16.06.07

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE  
COMITE REGIONAL D'AQUITAINE DU SPORT AUTOMOBILE

**16° RALLYE NATIONAL DU PAYS BASQUE  
01 et 02 Septembre 2007**

### **REGLEMENT PARTICULIER**

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français.

## PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Lundi 09 Juillet 2007	
Ouverture des engagements	Mardi 10 Juillet 2007	
Clôture des engagements	Lundi 20 Août 2007 à minuit ( date de <u>réception</u> de la demande complète au secrétariat du rallye )	
Parution du livre de route	Samedi 25 Août 2007 Remis aux équipages régulièrement engagés sur présentation de leur accusé de réception d'engagement au secrétariat du rallye	
Reconnaitances	Samedi 25 Août 2007	de 10 h 00 à 17 h 00 E.S. C de 15 h 00 à 24 h 00 E.S. A et B

Dimanche 26 Août 2007 de 10 h 00 à 16 h 00 E.S. C  
de 14 h 00 à 18 h 00 E.S A et B  
Jeudi 30 Août 2007 de 10 h 00 à 17 h 00 E.S. C  
de 15 h 00 à 24 h 00 E.S A et B  
Vendredi 31 Août 2007 de 10 h 00 à 17 h 00 E.S. C  
de 14 h 00 à 22 h 00 E.S A et B

Vérification des documents Samedi 01 Septembre 2007  
Vérifications administratives de 7 h 45 à 12 h 00  
A « Maison Pour Tous » 6 Rue Albert Le Barillier 64600 ANGLET  
Vérifications techniques de 8h 00 à 12 h 30  
A Place de Quintaou 64600 ANGLET

Parc de départ Samedi 01 Septembre 2007 à partir de 8 h 15  
Place de Quintaou 64600 ANGLET

1° Réunion des Commissaires Sportifs Samedi 01 Septembre 2007 à 13 h 00  
Au P.C. Marché couvert à Hasparren

Publication des équipages admis au départ, heures et ordres de départ de la 1° étape  
Samedi 01 Septembre 2007 à 13 h 30  
Au Parc Fermé de départ Place de Quintaou 64600 ANGLET

Départ de la 1° étape Samedi 01 Septembre 2007 à 14 h 45  
du parc fermé situé Place de Quintaou 64600 ANGLET

Arrivée de la première étape Samedi 01 Septembre 2007 à partir de 22 h 32  
A Hasparren au marché couvert

Publication des résultats partiels Dimanche 02 Septembre 2007 à partir de 1 h 00  
A Hasparren au marché couvert

Publication des heures et ordre des départs de la 2°étape  
Dimanche 02 Septembre 2007 à 7 h 00  
A Hasparren au marché couvert

Départ de la 2° étape Dimanche 02 Septembre 2007 à 8 h 30  
A Hasparren au marché couvert

Arrivée de la 2° étape Dimanche 02 Septembre 2007 à partir de 14 h 07  
A Hasparren au Marché couvert

Vérification finale Dimanche 02 Septembre 2007 à 14 h 30  
Au garage Sallaberry ( route de bayonne à Hasparren )

Publication des résultats du rallye Dimanche 02 Septembre 2007 à 15 h 30.ou 30 minutes après  
l'arrivée du dernier concurrent Au Parc Fermé et au P.C. a  
Hasparren au marché couvert

Remise Officielle des prix Dimanche 02 Septembre 2007 à 17 H 30  
Au marché couvert à Hasparren

## **Article 1p : Organisation**

L'Association Sportive Automobile ADOUR PYRENEES organise les 01 et 02 Septembre 2007 en qualité d'organisateur administratif une épreuve automobile Nationale à Participation Etrangère Autorisée ( N.P.E.A. ) dénommée :

**16° RALLYE DU PAYS BASQUE**

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional d'Aquitaine du Sport Automobile sous le N° 20 en date du 27.04.2007 et a reçu le permis d'organisation de la F.F.S.A N° 168 en date du 28.05.2007

Comité d'organisation :	Commissaire Général	Alain BALUTO
	Vice Président C.O.	Emile SALLABERRY
	Secrétaire	Hugues ROUGIER
	Trésorier	Jean Marc ARAMBURU
	Membres	Christelle IHITSAGUE
		Christophe LURO      Responsable matériel
		Gilles PASSICOT
		Jean Jacques POCHULU
		Christophe REBIERE      Responsable informatique

Secrétariat du Rallye RALLYE DU PAYS BASQUE ORGANISATION  
Garage Sallaberry 64240 HASPARREN ,  
Contacts : Alain BALUTO 06.80.01.14.83  
                  Hugues ROUGIER 06.07.84.22.69  
FAX 05.59.55.36.79 ( jusqu'au 20.08.07 )  
[rallyepaysbasque.org@wanadoo.fr](mailto:rallyepaysbasque.org@wanadoo.fr)

Permanence du Rallye :

« Maison pour Tous » 6 Rue Albert Le Barillier 64600 ANGLET à partir du samedi 01 Septembre 2007 à 7 h 45 jusqu'à 17 h 00

  Marché couvert à Hasparren à partir du 01 Septembre 2007 à 17 h 30 jusqu'à la fin de la manifestation

Organisateur Technique      Ecurie Automobile Hasparren Pays Basque  
  Hôtel des Tilleuls 64240 HASPARREN

Article 1.1p : OFFICIELS :

Observateur F.F.S.A.

Mr DEMEUZOIS Bernard

Président du collège des Commissaires Sportifs

Mr LEBOSSE Jean Roch

Licence N° :      2332                      11.10

Commissaires sportifs :

Mr LEUVREY Jean Claude

Licence N°              88                                      02.03

Mr ZYCH Fabien

Licence N°:                                      08.10

Directeur de course

Mr FORGET Etienne

Licence N° :      34612                      05.15

Directeur de course adjoint

Mme ZYCH Sylvie.

Licence N°      3416                                      08.10

Mr VAN BREMPT Jean Pierre

Licence N°      1049                                      11.01

Directeurs de Course délégués. Aux départs des épreuves sportives:

Mr BOURDET Gérard

Licence N°              9712                                      10.03

Mr CHOLET Philippe

Licence N°              7649                                      10.03

Directeurs de course adjoints délégués aux départs des épreuves sportives

Mr DOVALE Joel

Licence N° :      7681                                      10.03

Mr ROCHETTE Thierry

Licence N°              7040                                      11.24

Commissaire Technique Responsable :

Mr LARQUEY Serge

Licence N° :      8454                                      10.06

Commissaire Technique

Mr BATARD Patrick

Licence N°              146650                                      10.13

Mr BRUN Michel

Licence N°              52526                                      10.04

Mr FOURCADE Alexandre

Licence N°              28760                                      10.06

Commissaire Sportif chargé de la publicité

Mr VIGNERTE Jean Pierre

Licence N°              7647                                      10.09

Commissaire sportif parc fermé ( anglet et Hasparren )et Parc Regroupement

Mr LAVERGNE Roland

Licence N°              7041                                      17.06

Commissaire sportif parc d'Assistance Cambo et Hasparren

Mme DABADIE Christine

Licence                      7679                                      10.03

Juge de Fait

Mme FOURCADE Annie	Licence N°	15323	10.13	
Mr GOUR Guillaume	Licence N°	49955	10.04	
Chargé de Relations avec les concurrents :				
Mr FOURCADE Jean François	Licence N°	8460	10.06	
Mme MARTIN Marisol	Licence N°	CD509 V		F.E.A.
Mme VIALLE Marielle	Licence N°	7644	10.03	
Chargé de Presse				
Mme ESTENAVE Marie France	Licence N°:			
Protocole et coordination				
Mr ROUGIER Hugues	Licence N°	13220	10.13	
Médecin Chef				
Dc MENDY Dominique				
Chargé des Commissaires de Route :				
Mr BALUTO Alain	Licence N°	5998	10.13	
Responsable classements:				
Mr PERRIER Jean Pierre	Licence N°	21244	10.06	

#### Article 1.2p ELIGIBILITE

Le 16° **RALLYE DU PAYS BASQUE** compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2007 Coefficient 4.0
- Le Championnat du Comité d'Aquitaine 2007 Coefficient 4.0
- Le Challenge des Commissaires du Comité d'Aquitaine 2007

#### Article 1.3p VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront avec leur accusé de réception d'engagement une convocation pour les vérifications qui auront lieu :

Vérifications administratives le samedi 01 Septembre 2007 de 7 h 45 à 12 h 00 à

« Maison Pour Tous » 6 Rue Albert Barillier 64600 ANGLET

Vérifications techniques le samedi 01 Septembre 2007 de 8 h 00 à 12 h 30

à Place de Quintaou 64600 ANGLET

Les vérifications techniques devront intervenir dans les 30 minutes suivantes les vérifications administratives.

Tout équipage devra fournir les photocopies des licences, permis de conduire et carte grise de sa voiture

L'équipage devra présenter aux vérifications techniques les casques et combinaisons.

Les vérifications finales seront effectuées : au garage SALLABERRY à HASPARREN

Prix de la main d'oeuvre : 40 Euros /TTC

### **ARTICLE 2p ASSURANCES**

Conforme règlement standard F.F.S.A.

### **ARTICLE 3p : CONCURENTS et PILOTES**

#### Article 3.1p : Demande d'engagement - Inscriptions

3.1.5.p Toute personne qui désire participer au 16° **RALLYE DU PAYS BASQUE** doit adresser au secrétariat du rallye !

RALLYE DU PAYS BASQUE ORGANISATION  
C/o Hugues ROUGIER  
1 Rue de Pachiou - 64600 ANGLET  
Renseignements : Alain BALUTO 06.80.01.14.83  
Hugues ROUGIER 06.07.84.22.69.

Fax 05.59.55.36.79

( cachet de la poste faisant foi ) la demande d'engagement ci-jointe , dûment complétée, avant le lundi **20 Août 2007 ( date de réception au secrétariat du rallye )**

- Cette demande d'engagement doit obligatoirement être accompagnée:

- Du chèque à l'ordre de l'Ecurie Automobile Hasparren Pays Basque , correspondant aux droits d'engagements fixés à l'art 3.1.11.1p
- des photocopies des permis de conduire, du certificat d'immatriculation de la voiture, de l'autorisation du propriétaire de la voiture ( si celui-ci n'est ni pilote ni coéquipier ) et du passeport technique

**Si cette demande est envoyée par télécopie, ( date limite de réception d'un engagement par Fax Vendredi 17 Août 2007 à 24 h 00 ) l'original ,le chèque de règlement et les photocopies demandées devront parvenir dans les 48 heures qui suivent cette envoi pour que l'engagement soit pris en compte ( grèves de la poste comprise )**

3.1.10 p Le nombre des engagés est fixé à **120** voitures maximum  
Lorsque ce nombre sera atteint les suivants seront inscrits sur la liste d'attente.

3.1.11.1p Les droits d'engagement sont fixés :

- a) Droits normaux : ( **reçus avant le Lundi 06 Août cachet de la poste faisant foi** )  
avec publicité facultative des organisateurs **360 Euro**  
sans publicité facultative des organisateurs 720 Euro  
Equipage complet membre A.S.A. Adour Pyrénées 340 Euro  
Equipage complet membre Ecurie Hasparren Pays Basque 330 Euro
- b) Droits majorés ( reçus jusqu'au 20 Août 2006 ) **TOUS LES EQUIPAGES**  
avec publicité facultative des organisateurs 410 Euro  
sans publicité facultative des organisateurs 820 Euro

#### PRIME DE DEPLACEMENT

Pour équipage (1° pilote ) domicilié à plus de :

- 250 Kms de ( ville de départ ) 20Euro
- 400 Kms de ( ville de départ ) 30Euro

Remis sous forme de bons essence

3.1.12p La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagements ou d'un reçu délivré par l'Autorité Sportive Nationale du concurrent  
Les chèques sont libellés à l'ordre de l'Ecurie Automobile Hasparren Pays Basque.  
Seuls les chèques émanant d'une banque française seront admis  
Les organisateurs rembourseront la totalité des droits d'engagements aux concurrents qui pour des raisons de force majeure seraient amenés à déclarer forfait.  
Les chèques d'engagements ne seront remis à l'encaissement que le lendemain de l'épreuve soit le lundi 03 Septembre 2007

## **ARTICLE 4p : VOITURES et EQUIPEMENTS**

### Article 4.3.p ASSISTANCE

Conforme règlement standard F.F.S.A.

Autorisée uniquement dans les parcs à cet effet à Cambo et à Hasparren

1 seul véhicule d'assistance ( muni d'un plaque d'assistance ) par voiture de course sera autorisé dans les parcs d'assistances de Cambo les bains et Hasparren

Les remorques seront interdites dans le périmètre des parcs d'assistances, elles devront impérativement être stationnées à l'emplacement prévu à cet effet à Anglet ou Hasparren

### Article 4.3.2.3 p :LIMITATION DE CHANGEMENT DES PIECES.

Conforme règlement standard F.F.S.A.

## **ARTICLE 5p : PUBLICITE**

## ARTICLE 6p : SITES et INFRASTRUCTURES

### Article 6.1p : Description

Le 16° **RALLYE DU PAYS BASQUE** représente un parcours de 338.10 km . Il est divisé en 2 étapes et 6 sections. Il comporte 9 épreuves spéciales d'une longueur totale de 134.10 KM ( 39.66 %)

Les épreuves spéciales sont :

A	11.20 KM x 3 =	33.60 kms
B	11.80 Km X 3 =	35.40 Kms
C	21.70 Km x 3 =	65.10 kms

l'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire » qui sera annexé au livre de route  
Le découpage de l'itinéraire ainsi que les contrôles horaires, de passage, période de neutralisation, etc... sont repris dans le livre de route ( road book ) qui sera disponible à partir du samedi 25 août 2007 au secrétariat du rallye : Garage Sallaberry à Hasparren. Il sera remis à chaque équipage régulièrement engagé et munis du bon de retrait **UNIQUEMENT** aux jours et heures mentionnées sur la confirmation d'engagement

### Article 6.2p : RECONNAISSANCES

Conforme règlement standard F.F.S.A.

Il est recommandé aux concurrents de faire preuve de beaucoup de prudence, de discrétion et de courtoisie vis à vis des riverains dans les localités traversées et de préserver ainsi l'avenir des rallyes. Pendant les reconnaissances des panneaux seront placés sur les épreuves spéciales panneaux qu'il conviendra de respecter.

6.2.6p Les reconnaissances ne sont autorisées qu'aux dates et horaires suivants :

Samedi 25 Août 2007	de 10 h 00 à 17 h 00 E.S. C de 15 h 00 à 24 h 00 E.S. A et B
Dimanche 26 Août 2007	de 10 h 00 à 16 h 00 E.S. C de 14 h 00 à 18 h 00 E.S A et B
Jeudi 30 Août 2007	de 10 h 00 à 17 h 00 E.S. C de 15 h 00 à 24 h 00 E.S A et B
Vendredi 31 Août 2007	de 10 h 00 à 17 h 00 E.S. C de 14 h 00 à 22 h 00 E.S A et B

Des contrôles seront effectués par l'organisation et la gendarmerie nationale

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à 4

## ARTICLE 7p : DEROULEMENT de L'EPREUVE

### Article 7.2p DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11p Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaires de routes : brassards marqués commissaires de route
- Chef de Poste : brassards marqués chef de poste

## ARTICLE 8 p : RECLAMATION - APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 9p : CLASSEMENT

## ARTICLE 10 : PRIX - COUPES

L'article **XII** des Prescriptions Générales ne sera PAS APPLIQUE

Les prix se répartissent comme suit :

Les prix sont cumulables, cependant si un groupe comporte moins de 10 partants ou si moins de 60 partants, les prix groupe et classe ne seront pas cumulables ; seuls les prix de classe seront distribués.

<b>Classement général Scratch :</b>				
Si plus de 75 partants				
1°	1.000 €uro	4°	350 €uro	
2°	650 €uro	5°	250 €uro	
3°	500 €uro			
				2.750 €uro
Si moins de 75 partants				
1°	650 €uro	4°	150 €uro	
2°	400 €uro	5°	100 €uro	
3°	275 €uro			
<b>Classement par groupe ( 4 )</b>				
- plus de 15 partants	200 €uro	2°	125 €uro	3°
- de 10 à 15 partants	200 €uro		125 €uro	80 €uro
				2.000 €uro
<b>Classement par Classe ( 14 )</b>				
- Plus de 10 partants	360 €uro	2°	250 €uro	3°
- de 5 à 10 partants	360 €uro		200 €uro	-----
- Moins de 5 partants	360 €uro	-----	-----	-----
				10.990 €uro
Premier Equipage entièrement féminin	200 €uro			200 €uro
<b>TOTAL DES PRIX DISTRIBUABLES</b>				<b>15.940 €uro</b>

Coupes et lots en nature

Distribuées de la façon suivante ( présence des récipiendaires obligatoire à la remise des prix )

- |   |   |
|---|---|
| - Aux trois premiers du classement scratch              | - Aux deux premiers du classement groupe      |
| - Aux premiers de chaque classe ( 1 jambon de bayonne ) | - Au premier équipage féminin                 |
| - A la meilleure coéquipière                            | - A trois commissaires de route tirés au sort |

La remise des prix se déroulera le Dimanche 02 Septembre 2007 à partir de 17 h 30 au marché couvert à Hasparren